



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 97509

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur le rapport de la Défenseur des enfants consacré à la « précarité et la protection des droits de l'enfant » publié en octobre 2010. L'auteur de ce recommande notamment de « redynamiser la solidarité directe entre les personnes par des campagnes de sensibilisation nationales et locales autour d'actions de proximité (tutorat, épargne solidaire, service civique...) ». Il souhaite donc qu'elle lui indique quels moyens elle entend mettre en oeuvre afin de donner une suite à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97509

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2011, page 134

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)